



Communiqué

Carcassonne, le 19 avril 2025.

CONTRE TOUTES LES FORMES DE RACISME Solidaires 11 AFFIRME SON SOUTIEN À HANS

Fin octobre 2024, Solidaires 11 rapportait la situation de Hans et de son ami M., victimes d'une violente agression collective au cours d'une fête de village à Verzeille, dans l'Aude, en juillet 2022. Une véritable "chasse aux noirs", lancée par plus d'une 20aine d'individus dont un bon nombre les avait roués de coups. Certains des protagonistes s'étaient alors extasiés et vantés de ce lynchage, sur une vidéo filmée aux moments même des faits. Si les agresseurs persistent à dire que leur action a été entraînée par des suspicions de piqûres sauvages malgré l'absence totale de preuves, les éléments de la partie civile, eux, ne laissent place à aucun doute quant aux préjugés et aux motivations racistes des agresseurs. Hans, marqué par plusieurs jours d'ITT, avait donc décidé de porter plainte.

Le 13 novembre 2024, à l'occasion du rendu du jugement, Solidaires 11 a appelé à venir entourer et encourager Hans au Tribunal Judiciaire de Carcassonne.

La justice n'ayant pas retenu l'élément raciste et s'étant montrée bien indulgente à l'égard des accusés (12 à 18 mois de prison avec sursis et une obligation d'indemniser la victime à hauteur de 500 euros chacun, soit 1 500 euros au total), Hans - avec l'appui de la fédération nationale Maisons des Potes - a décidé de faire appel de la décision.

Face au racisme systémique, structurel et institutionnel, le combat de Hans et de sa famille n'est pas terminé.

Un bilan statistique du ministère de l'intérieur paru le 14 mars 2025, enregistre en 2024 plus de 16 000 infractions commises en raison de l'ethnie, de la nation, d'une prétendue race ou de la religion sur l'ensemble des territoires français, soit 9 400 crimes ou délits et 7 000 contraventions. Ces deux derniers chiffres sont respectivement en augmentation de 11 % et de 6 % par rapport à 2023.

C'est pourquoi ;

L'Union Syndicale Solidaires 11 et les cosignataires Solidaires 34, Solidaires Education 34 et Solidaires Etudiant.e.s Montpellier, appellent à une mobilisation d'ampleur de toutes les forces dédiées aux luttes antiracistes, pour exprimer leur présence et accompagnement aux côtés de Hans ainsi qu'auprès de sa famille, le **lundi 19 mai 2025, à 14h00, à la Cour d'Appel de Montpellier, service 5ème chambre civile (1 rue du Maréchal Foch).**